

SAINT-SIMON

# Va pour quelques heures de Trésorerie

Une permanence quelques heures par semaine. C'est le compromis autorisé par le ministre de l'Action et des Comptes publics, venu lundi accompagner la fin de vie de la Trésorerie de Saint-Simon.

La Trésorerie de Saint-Simon sera bien fermée au 1<sup>er</sup> janvier. Comme prévu. Mais le ministre a trouvé, en concertation avec les élus locaux, « une solution alternative », dicit Julien Dive. Le député LR de la circonscription, par qui la visite de Gérard Darmanin a pu intervenir, est parvenu à faire accepter l'offre des maires du secteur. Le ministre reviendra en janvier prochain pour signer une convention autorisant l'ouverture d'une permanence du Trésor au sein du relais de services publics, situé cent mètres plus loin.

## 235 postes supprimés en 11 ans

Une façon, pour un gouvernement accusé de ne regarder la France qu'à travers le prisme des métropoles, de montrer sa considération pour la ruralité. « La mutualisation des services publics est un bon compromis entre la rationalisation des moyens de l'État et la volonté de maintenir sa



Gérald Darmanin (à droite) a donné satisfaction au maire de Saint-Simon et au député. G.H.

présence dans des territoires ruraux », explique Gérard Darmanin, accueilli à Saint-Simon par trois députés, une sénatrice, les présidents du conseil régional et du conseil départemental, plus les maires de l'ex-canton. Par les syndicalistes aussi. Ceux-là ne croient pas en l'avenir des relais de services publics. « Les gens viennent un temps puis s'aperçoivent que c'est tellement compliqué de voir quelqu'un qu'ils ne viennent plus. On fait ça pour calmer les élus locaux quelques années », estime Olivier Devresse (Solidaires).

Le directeur des finances de l'Aisne,

lui, sait qu'il devra accompagner la poursuite de la saignée de ses effectifs. « C'est vingt à vingt-cinq postes en moins chaque année, reconnaît Jacques Pruvost. 235 postes en moins depuis 2007. Et il y a encore de la marge avec la dématérialisation obligatoire d'ici deux ans en France. »

Saint-Simon s'en sort avec une solution intermédiaire mais les trésoreries de La Capelle et Coucy-le-Château fermeront bel et bien dans deux mois. « Partout où il y aura la demande de mutualisation, on l'étudiera », répond toutefois le ministre. — Eric Jonneau